



Service des Sports

BOUGE TES MERCREDIS

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Carte Jeune obligatoire 7-11 ans

Chaque mercredi de 10h à 12h hors vacances scolaires

Tarif : 7€50 par période, activités à choisir dans le planning.

Activité Période 1

Activité Période 2

Activité Période 3

Activité Période 4

Activité Période 5

Renseignements concernant l'enfant

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe :
Adresse :	
N° Sécurité Sociale	

Renseignements concernant le responsable de l'enfant

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
Mail :	

Partie réservée à l'administration

PERIODE 1	<u>Espèces</u> :	<u>Carte Bancaire</u> :	<u>Chèque</u> :
PERIODE 2	<u>Espèces</u> :	<u>Carte Bancaire</u> :	<u>Chèque</u> :
PERIODE 3	<u>Espèces</u> :	<u>Carte Bancaire</u> :	<u>Chèque</u> :
PERIODE 4	<u>Espèces</u> :	<u>Carte Bancaire</u> :	<u>Chèque</u> :
PERIODE 5	<u>Espèces</u> :	<u>Carte Bancaire</u> :	<u>Chèque</u> :
	<u>N° Carte Jeune</u> :		

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),
Madame, Monsieur _____

atteste que mon enfant, _____

est bien assuré par nos soins, qu'il n'a pas de contre-indication à la pratique sportive et l'autorise à participer aux activités sportives de « Bouge tes mercredis » organisée par le Service des Sports de la Ville de VANDŒUVRE pendant l'année scolaire 2020/2021 hors vacances scolaires,

du mercredi 09/09/20 au mercredi 30/06/21 suivant planning

Par ailleurs, j'autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

J'autorise mon enfant à rentrer seul après les activités

OUI
 NON

J'autorise mon enfant à être pris en photos

OUI
 NON

Fait à VANDŒUVRE, le

Signature du responsable de l'enfant

Informations sur l'enfant :

Est-il allergique ? oui non si oui précisez :

Difficultés de santé éventuelles :

Précautions à prendre :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du service des Sports. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du service des Sports.